



MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

# feu d'artifice au stade

SAMEDI

13

**19h**

Restauration par les Amis de l'Hameçon

**21h à 21h30**

Distribution de lampions

**21h30**

Retraite aux flambeaux au départ du stade

**23h**

Feu d'artifice suivi d'une soirée dansante  
avec disc-jockey

- ▶ P6. TOUT SAVOIR SUR LA FIBRE OPTIQUE
- ▶ P7. UNE NOUVELLE ASSEMBLÉE AU CMJ
- ▶ P8-9. REVIVEZ EN IMAGES LA FÊTE DE LA VILLE



Retrouvez toutes les  
publications municipales  
sur notre site Internet ainsi  
que nos actualités sur les  
réseaux sociaux.





Jean-Claude Husson  
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chères Arnolphiennes,  
Chers Arnolphiens,

La vie est un long fleuve tranquille. Je dois bien avouer qu'il faut beaucoup de ténacité, de persévérance pour mener nos projets.

Si du côté de l'avenue Henri Grivot, nous attendons toujours la décision du juge d'expropriation, du côté de la maison médicale, c'est un délai de trois mois supplémentaires qui sera nécessaire avant la décision finale du Département. Sans que l'on en connaisse le détail, le Département des Yvelines a préféré clarifier certains points avec le programmiste qui établit le cahier des charges de la maison. C'est donc en septembre que nous devrions avoir la décision finale.

En attendant, nous continuons à travailler sur le projet avec tous les partenaires. Il a été présenté au conseil d'administration du CCAS, à la commission urbanisme, à la commission des finances et à la commission des affaires sociales. J'ai également eu l'occasion de dresser les grandes lignes du projet lors de l'assemblée générale de l'ADMR. L'association rejoindra également la maison médicale.

Nous profiterons de l'été pour travailler à un élément essentiel de la vie de la maison médicale : la définition du prix du loyer pour les professionnels de santé. C'est notre commune qui gérera au quotidien la maison médicale. Il est indispensable que le loyer soit attractif pour les professionnels mais aussi que la gestion de la maison trouve un équilibre budgétaire. Je suis très confiant. En effet, le Département met à disposition gratuitement la maison médicale. Il n'y aura donc pas d'impact du coût de la construction sur les loyers.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Bien cordialement.



Retrouvez le mot du Maire en vidéo

## RÉTROSPECTIVE

# Zoom sur les actions dans votre ville



### Freundschaft

L'amitié franco-allemande se renforce à chaque échange avec nos homologues de Freudenberg-am-Main.

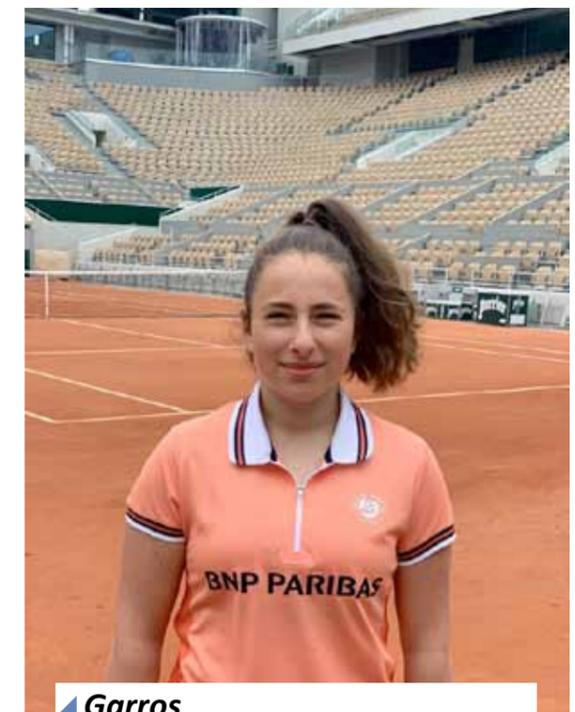
### Dernière minute

Le dispositif «Opération Tranquillité Absence», une action des services de Police municipale et de Gendarmerie, vous propose une surveillance de votre domicile en cas d'absence prolongée. Ce service gratuit vous permet de partir en vacances plus sereinement. Pour y souscrire, remplissez le formulaire disponible en mairie, ou téléchargez-le depuis le site Internet de la commune, à la rubrique Vie municipale > Police municipale.



### Green

Après le titre de champion d'académie, les collégiens Claire Jovic, Paul Lion, Benjamin Teixeira, Clément Wattelberg et Louis Lachère, à la fonction de jeune officiel ont remporté la médaille de bronze au championnat de France de golf.



### Garros

Sur les 5000 postulants, Margaux Auroux, 15 ans, membre de la section tennis de l'USSA, a eu l'honneur d'être sélectionnée parmi les 240 ramasseurs de balle lors des derniers Internationaux de France. Une belle expérience pour la jeune fille qui se destine à l'enseignement du tennis.



### Teuf

La Capoeira a fait briller les rythmes d'Amérique du Sud à l'occasion de la fête de la musique.

**L'Éclair** Dépôt légal : Juillet-Août 2019

Directeur de la publication : Jean-Claude Husson

Adjointe à la communication : Brigitte Poincelin

Rédaction, photos : Gilles Mainuis

Mise en page : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@sau78.fr / www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimé chez L'ART SIENNE  
RC Arras 367 200 558



Jumelée avec Freudenberg-am-Main

Jumelée avec Terras de Bouro



### Appel

Le 79<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 a été commémoré à la stèle érigée en 1990 en mémoire du Général-de-Gaulle.

### Éponyme

Les représentants des 5 autres communes de France dénommées Saint-Arnoult à savoir Saint-Arnoult-de-Formerie dans l'Oise (60), Saint-Arnoult-sur-Touques dans le Calvados (14), Saint-Arnoult-de-Caudebec en Seine-Maritime (76), Saint-Arnoult-des-Bois dans l'Eure-et-Loir (28) et Saint-Arnoult-de-Vendôme dans le Loir-et-Cher (41) se sont retrouvés chez nous pour une journée axée sur l'amitié et l'échange culturel.



### Course

Le CCAS a permis à 50 de nos aînés de découvrir les coulisses du circuit des 24 heures du Mans. Ces dames ont particulièrement apprécié la visite.



### Voyage

Après l'Auvergne en juin, c'est au tour des Antilles le 11 juillet d'être au menu de nos aînés au foyer restaurant.



### Communication

La Maison des Jeunes de la Culture et des Sports a été présentée aux dirigeants de l'USSA et du collège Georges Brassens.



### Bienvenue

Entourée de ses parents, marraine et parrain, Emy Shaima Kurzawa Le Goaziou a passé les portes de la mairie pour y être baptisée civilement.

## PORTRAIT

# Le Rambol, un fromage 100% arnolphien



Chaque mois, l'Éclair présente une femme ou un homme, acteur à sa manière de la vie arnolphienne. Notre journal déroge ce mois-ci à cette règle pour vous présenter un fromage, le Rambol, devenu incontournable des repas de fêtes des années 80. Mais qui connaît son histoire ? Elle pourrait commencer par "il était une fois", eh bien soit, commençons par cette formulation.

Il était une fois un couple d'Arnolphiens, Claude et André Aumont. Il tenait au début des années 1960 une crèmerie à Rambouillet, la Ferme des Bordas. Ils achetaient à des producteurs locaux leur fromage, crème et beurre pour revendre à leur clientèle rambolitaine.

Le couple confectionnait aussi une préparation traiteur à base d'une pâte fraîche et de fruits secs : noix, noisettes et noix de cajou. Cette préparation vendue à la louche s'appelait le Ramboliteau. Au fil des années, la pâte fraîche a été remplacée par du fromage fondu décoré de noix, que les crémiers vendaient à la coupe.

Face à la demande, le Ramboliteau est ensuite passé à un format individuel puis vendu par d'autres enseignes locales et sur les marchés. En 1970, pour fournir la demande, le couple achète un terrain à Saint-Arnoult-en-Yvelines et y construit un atelier de fabrication et crée la marque "Rambol au noix". La production débute en 1971. L'usine s'agrandit régulièrement pour compter jusqu'à 300 salariés dont les "décoreuses", ces ouvrières en charge de poser à la main les noix, tant sur les portions individuelles que sur les fromages de 1,2 kg destinés à la coupe.

Dans les années 80 - 81, le groupe Bongrain rachète l'usine et emploie le couple encore quelques années, avant qu'il décide de partir en Bretagne créer une petite entreprise de madeleines. Le groupe agroalimentaire français entame alors une campagne de promotion au niveau national pour faire connaître le Rambol à tous les français, avant de s'attaquer au marché des pays limitrophes. Au sommet de sa gloire en 1992-93, le Rambol a été produit à hauteur de 3000 tonnes/an.

En fonction des marchés internationaux à conquérir, pays scandinaves, Amérique du sud, Europe de l'Est, Arabie Saoudite ou encore Israël, la recette du Rambol a été adaptée. Pour ces pays, le fromage n'est pas garni de noix en extérieur, il est fourré d'éclat de noix et décliné aussi aux herbes, saumon, poivre,...

L'usine arnolphienne reste le seul site de production au monde. Ses lignes produisent 1900 tonnes de fromage, 1100 tonnes pour le traditionnel Rambol décoré et 800 tonnes pour les fourrés.

# Premiers foyers connectés dès octobre 2019

Vous avez des problèmes de connexion avec Internet ? Avec l'arrivée de la fibre optique, ce désagrément sera très prochainement à ranger au chapitre des vieux souvenirs. Retour sur la réunion publique du jeudi 20 juin au Colombier.



À en croire l'affluence à la réunion publique co-organisée par l'opérateur Orange et la mairie, plus de 200 personnes, la fibre optique est très attendue par les Arnolphiens. Une attente souhaitée la plus courte possible aussi du côté de la mairie. "C'est grâce à votre forte mobilisation monsieur Husson et à votre équipe municipale que nous pouvons donner accès à la fibre à vos concitoyens", aura tenu à préciser par vidéo interposée la Directrice Orange Île-de-France. Rappelant notamment le recours par la mairie à l'Architecte des Bâtiments de France pour obtenir rapidement l'accord d'implanter les 10 armoires nécessaires à l'arrivée de la technologie du XXI<sup>e</sup> siècle chez chaque Arnolphiens.

### Quel opérateur ?

Orange déploie la fibre sur la commune. Réglementairement aucun opérateur n'est en mesure de proposer un abonnement aux Arnolphiens avant octobre 2019. Passée cette date, les premiers Arnolphiens éligibles, ceux dont la fibre aura été déployée jusqu'au pied de leur habitation, pourront souscrire une offre commerciale d'accès à la fibre auprès de l'opérateur de leur choix.

### Quand souscrire ?

Tout l'été, le déploiement de la fibre va se poursuivre entre les 10 armoires et le central puis des armoires au pied des habitations. Les premiers Arnolphiens éligibles le seront dès le mois d'octobre 2019. Les derniers le seront au plus tard pour fin 2020.

### Pour les collectifs de 4 logements et plus ?

Pour que votre immeuble soit raccordé, il est nécessaire d'obtenir l'accord du bailleur ou des copropriétaires en assemblée générale afin d'autoriser les travaux sur les parties communes.

Contactez la Société Sade au 01 40 83 66 82

### Quel parcours emprunte la fibre ?

En extérieur, la fibre suit le même cheminement que le câble téléphonique actuel, plus généralement en sous-sol. Mais certaines habitations encore alimentées en aérien, le seront aussi pour la fibre. Une configuration qui peut allonger les délais de raccordement, puisque les pylônes devront subir une étude de charge pour juger de leur capacité à supporter le câble supplémentaire.

Chez vous, le câble arrive d'abord dans votre garage. Du garage à la nouvelle prise qui sera installée dans votre salon, bureau ou autre, le meilleur cheminement sera défini avec vous.

### Que va devenir ma box actuelle ?

Si votre box n'est pas compatible, elle sera changée par votre opérateur.

### Quid de mes équipements actuels ?

Tous vos équipements raccordés sur votre box actuelle, le seront aussi sur la nouvelle box équipée de plusieurs prises RJ45.

### Combien coûte le raccordement ?

Chaque opérateur possède son offre tarifaire de raccordement. Celle d'Orange est en théorie de 149 €, mais pour le moment le coût est gratuit, y compris pour les logements collectifs.

### Le coût de l'abonnement ?

Charge à chaque opérateur de vous proposer un abonnement mensuel adapté à vos besoins, selon un usage domestique ou professionnel. À vous de choisir.

### Et la vitesse ?

La fibre est 30 à 50 fois plus rapide que la technologie ADSL.

# Les nouveaux élus investis dans leur fonction

Élus au sein des écoles élémentaires et du collège, les 15 nouveaux jeunes du conseil municipal âgés de 9 à 14 ans représentent leurs camarades de classe, mais plus largement la jeunesse arnolphiennne.

Le CMJ est composé de :  
Nina Colas,  
Walid Koudil,  
Chloé Foucault,  
Jérémy Howe,  
Agathe Ficat,  
Nathan Lannou,  
Tom Béranger,  
Élodie Bouyer,  
Maureen Mithouard,  
Samuel Jolly,  
Loris Aguerre,  
Thomas Chevallier,  
Soizic Urvoy Daniel,  
Nathanaël Isla Y Ortiz,  
Kellyane Fabre.



### Complet

Le Conseil Municipal des Jeunes compte 15 élus, 12 titulaires et 3 suppléants. Il se réunira de nouveau après les vacances estivales.

Comme leurs aînés, les nouveaux membres du conseil municipal des jeunes ont été élus pour un mandat de deux ans au sein des écoles élémentaires Camescasse et Guhermont ainsi que du collège Georges Brassens. Trois d'entre-eux font déjà figure de "vieux briscards", puisqu'ils ont été élus lors de la mandature précédente.

La cérémonie d'investiture s'est tenue samedi 22 juin en salle du conseil municipal, en présence des parents mais aussi du maire et des adjoints. Sa solennité a permis aux jeunes élus de prendre la pleine mesure de leur nouvelle fonction.

Encadrés d'un agent municipal, Frédérique Aguerre, les jeunes élus seront sensibilisés au fonctionnement des institutions, au processus démocratique et à la gestion de projets.

Leur première décision a été d'élire parmi eux leur premier président de séance, en la personne de Nathan Lannou. Une fonction renouvelée tous les trois mois. À la prochaine séance plénière, le 18 septembre, les élus constitueront les trois commissions de travail. Cette expérience est une excellente école d'apprentissage de la démocratie, de la citoyenneté et du travail collectif. Une subvention annuelle de 5000 € leur est attribuée pour mener à bien leurs projets.

Maureen Mithouard, élève de 6<sup>e</sup> au collège Georges Brassens.



« J'étais élue au conseil précédent, mais j'ai pris goût à mener des projets en concertation avec les autres membres du CMJ. Je me suis donc représentée. »

Nathanaël Isla Y Ortiz, élève de CM2 à l'école Guhermont.



« Je me suis présenté pour améliorer la vie des jeunes de la commune. Pour cela, je vais aller à leur rencontre, notamment à l'école, pour être à leur écoute. »

Thomas Chevallier, élève de 4<sup>e</sup> au collège Georges Brassens.



« À 14 ans, je suis le doyen du CMJ. Je souhaite faire découvrir aux jeunes le patrimoine de Saint-Arnould-en-Yvelines. »



Emmanuel Chevallier, père de Thomas  
« Je suis fier que mon fils soit élu au CMJ. Il a en projet d'organiser une chasse au trésor pour faire découvrir le patrimoine et les lieux insolites de la commune aux jeunes. »



Christelle Bouyer, mère d'Élodie  
« Élodie a mené sa campagne seule. Cette expérience va inciter les jeunes à devoir partager et à faire des concessions. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

comment savoir si je suis éligible ?

Pour rester informé à chaque étape du raccordement, inscrivez-vous en ligne à l'adresse [fibre-optique.say78.fr](http://fibre-optique.say78.fr)

Vous serez informé par mail de l'avancée des travaux et ce jusqu'à votre éligibilité.

## Et aussi...

### notre commune bien représentée

Membre du comité directeur de l'Association des Maires de France qui regroupe plus de 35 000 communes, Maire référent de l'AMF pour l'administration numérique, membre du conseil d'administration de l'Association des Maires d'Île-de-France qui regroupe 1276 communes, notre Maire Jean-Claude Husson vient d'être élu vice-président du groupement d'intérêt public Maximilien qui compte 350 collectivités adhérentes dont la région Île-de-France et la ville de Paris. Ce groupement propose un portail de gestion des marchés publics franciliens à ses adhérents.

FÊTE DE LA VILLE

# Moby Dick s'est posé sur la plage Jean-Moulin

L'eau était au cœur des activités proposées à l'occasion de la fête de la ville. Essentielle à la vie sur terre et dans les océans, l'eau est aussi source d'activités récréatives. Pour autant, il faut veiller à ne pas la gaspiller et à en assurer la dépollution. Autant de thèmes que petits et grands ont eu l'occasion d'aborder au travers de cette fête de la ville.

## ▲ Baleine

Sur les traces de Gepetto, les plus petits ont eu le loisir de glisser dans les entrailles du cétacé.



## ▲ Immersion

Rivé sur le visage, le masque de réalité virtuelle a permis d'explorer les fonds marins.



## ▲ Princesses

La première étape du rêve pour les petites filles passe par le stand de maquillage.



## ▲ Zéro

Le manège à énergie musculaire n'aura eu aucun impact écologique durant toute la journée... il n'en a pas été de même sur les mollets des parents.



## ▲ Mixité

Le simulateur de descente à ski, de rallye automobile, de survol en deltaplane, de descente de montagnes russes ou encore de confrontation avec des dinosaures a tout autant séduit les filles que les garçons.



## ▲ Record

Grimper, sauter, glisser... un grand classique des structures gonflables mais qui trouve toujours son public.



## ▲ Limpide

Des ateliers ont permis aux enfants de filtrer l'eau souillée, d'estimer la consommation d'eau à la maison et de découvrir que l'accès à l'eau était inégale au travers le monde.



## ▲ Danse

Le soleil se montrant moins torride en fin de journée, quelques pas de zumba ont clôturé la fête.



## ▲ Bulles

Attraction pas aussi rafraîchissante qu'elle pouvait le laisser croire, les bulles sur l'eau ont donné la suée à plus d'un.

# Service ENFANCE

LES COPAINS D'ABORD - 3/11 ANS

## Programme juillet-août 2019

### L'ASIE

**LUNDI 8 JUILLET**

Dragon rouge. Mon mini-monde. Origami. Poupée Chinoise. Création mappemonde. Initiation ninja. Initiation yoga.

你好



**MARDI 9 JUILLET**

Lampions. Chapeau chinois. Création dominos. Éventail. Dragon volant. Chasse au trésor dans Saint-Arnoult.

**MERCREDI 10 JUILLET**

Sortie au parc de l'Aleu.

**JEUDI 11 JUILLET**

Finition mappemonde. Atelier culinaire : salade de fruits. Décoration baguette. L'Asie en folie.

**VENDREDI 12 JUILLET**

Sortie au parc des félins

### L'AMÉRIQUE

**LUNDI 15 JUILLET**

Atelier culinaire : brownie. Création de tipis. Étoile hollywoodienne. Création de médaillon. Contrebandier.

**MARDI 16 JUILLET**

Sortie : La Mer de Sable.

**MERCREDI 17 JUILLET**

Attrape-rêve. Bracelet indien. Perroquets. Flûte de pan. Danse. Base-ball. Veillée : Cache-cache géant.



**JEUDI 18 JUILLET**

Cactus. Bourse. Fresque Tipis. Couronne en plume. Colliers. Grand Jeu : Chasse au trésor.

**VENDREDI 19 JUILLET**

Sortie : Balade à Rochefort.

### L'EUROPE

**LUNDI 22 JUILLET**

La Tour Eiffel. Tee-shirt personnalisé. Matriochka. Finition Tour Eiffel. Jeux de société.

**MARDI 23 JUILLET**

Drapeaux des pays. Atelier culinaire : gâteau aux pommes. Carte africaine. Tournoi de foot.

**MERCREDI 17 JUILLET**

Attrape-rêve. Bracelet indien. Perroquets. Flûte de pan. Danse. Base-ball. Veillée : Cache-cache géant.

**MERCREDI 24 JUILLET**

Sortie : Piscine de Chartres

**JEUDI 25 JUILLET**

Atelier culinaire : Muffins chocolat. Handball. Jeux d'eau.

**VENDREDI 26 JUILLET**

Danseuse flamenco. Drapeaux des pays. Valises d'Europe. Jeux de foot.



### L'AFRIQUE

**LUNDI 29 JUILLET**

Main déco. Lions. Masque africain. Création Maracas. Lions contre tigres. Parcours à énigmes. Veillée : Loup-Garou.

**MARDI 30 JUILLET**

Sortie : Île de loisirs à Saint-Quentin-en-Yvelines.

**MERCREDI 31 JUILLET**

Carte africaine. Création percussions. Bâton de pluie. Cadre éléphant. Jeux de la statue. Jeu : La balle africaine.

**JEUDI 1<sup>ER</sup> AOÛT**

Les éléphants. Bâton de pluie. Fabrication d'instruments. Jeux musicaux



**VENDREDI 2 AOÛT**

Collier, bracelet et visage africain. Atelier culinaire. Sortie cinéma : Le Roi Lion.

### Le monde fantastique de Mickey

**LUNDI 5 AOÛT**

Décoration salle. Jeux en extérieur.

**MARDI 6 AOÛT**

Pochette feutrine. Princesse en perspective. Dessine ton personnage préféré. Labyrinthe Disney.

**MERCREDI 7 AOÛT**

Piscine Chartres (prévoir sac de piscine avec maillot et serviette). Jeu de plein air à Chartres.

**JEUDI 8 AOÛT**

Jeux sportifs. Trivial Poursuite. Boule personnage. Création Monsieur Horloge. Pantin Pinocchio. Sortie au parc de l'Aleu.

**LUNDI 11 AOÛT**

Activité culinaire. Balle de Mickey. Aquarium Nemo. Tête de Mickey. Rallye Jeu de société.

**MARDI 12 AOÛT**

Sortie à Papéa : départ 8 h 00 retour 18 h 00. 18 h 30 - 21 h 00 : Organisation d'une Veillée Groupe Grande section, CP et CE1

**MERCREDI 13 AOÛT**

Grand Jeu "À la recherche de Mickey".



### ACCUEIL DE LOISIRS

## L'environnement au cœur des activités



Point de mer ou de montagne à l'horizon pour les jeunes Arnolphiens. Mais Dame Nature n'en demeure pas moins leur quotidien, notamment par la présence de la forêt dans leur quotidien et aussi à l'accueil de loisirs.

Au fil des sessions du mercredi, une sensibilisation à la flore et à la faune forestière a été menée à l'accueil de loisirs "les Copains d'Abord", en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et ses animateurs nature.

Après la découverte de la richesse végétale et animale en sous-bois, les enfants ont également composé leur propre potager, après avoir découvert en février puis en mai, les jardins partagés cultivés en différents points de la commune par des jardiniers bénévoles.

L'environnement, les enfants l'ont également défendu dans leur assiette en remportant la 3<sup>e</sup> place du concours Yvelines Environnement intitulé "Nos amis les aliments de nos saisons", mais aussi en écoutant les recommandations du Sictom relatives au tri des déchets.

## La flamme des Grands Jeux

Il est courant à l'accueil de loisirs de voir figurer au programme des activités, la mention "Grand Jeu". À l'occasion de l'un d'eux, de dimension "olympique", mercredi 19 juin, "Les Copains d'Abord" se sont rendus à Ablis pour "affronter" leurs homologues d'Ablis, d'Auneau, de Boinville-le-Gaillard et d'Aunay-sous-Auneau à l'occasion de 9 épreuves, précédées d'une cérémonie d'ouverture. Les 53 Arnolphiens ont âprement défendu les couleurs de leur commune pour remporter une brillante seconde place.

Rendez-vous étant pris, c'est promis, l'an prochain, le trophée rentrera avec eux à Saint-Arnoult-en-Yvelines.



## Service JEUNESSE Programme Club Collège

**Lundi 8 juillet** : Sensibilisation du mois de juillet / propositions des jeunes / organisations de "leurs" journées Club

**Mardi 09 juillet** : Rencontre avec l'ALC de Chevreuse + barbecue

**Mercredi 10 juillet** : Rallye Photos à Saint-Arnoult

**Jeudi 11 juillet** : Sortie piscine de Chartres

**Vendredi 12 juillet** : Accrobranche à Bruyères-le-Châtel

**Lundi 15 juillet** : Jeux théâtraux

**Mardi 16 juillet** : Bataille de peinture couleurs

**Mercredi 17 juillet** : Sortie au parc du Château de Rambouillet / Rosalie

**Jeudi 18 juillet** : Journée libre

**Vendredi 19 juillet** : Pêche + pique-nique et goûter au Parc de L'Aleu

**Lundi 22 et mardi 23 juillet** : Kholant'Club

**Mercredi 24 juillet** : Karting

**Jeudi 25 juillet** : Création d'une fresque Marvel

**Vendredi 26 juillet** : Finition de la fresque + création du montage photos et vidéos des vacances

**Lundi 29 juillet** : Journée libre

**Mardi 30 juillet** : Improvisation théâtrale

**Mercredi 31 juillet** : Sortie au Golf de Rochefort

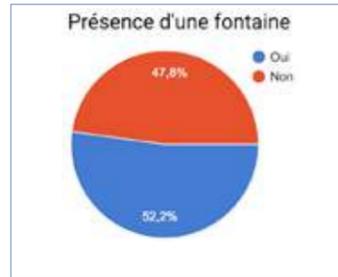
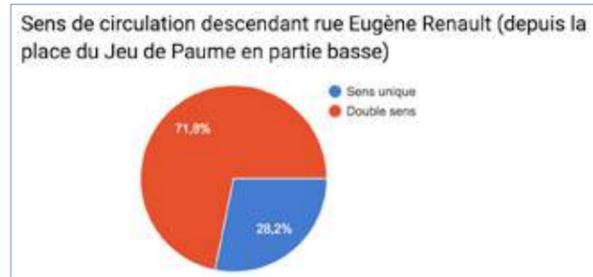
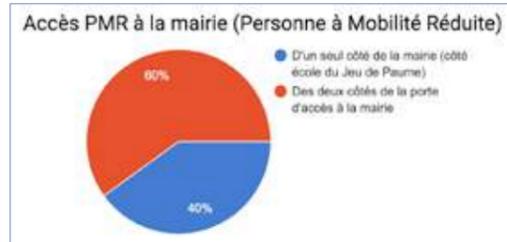
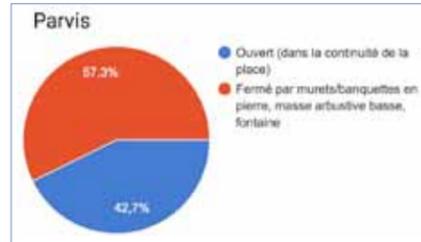
**Jeudi 1<sup>er</sup> août** : Journée libre

**Vendredi 2 août** : Préparation d'un goûter amélioré + visionnage d'un film du Club

Renseignements sur le site de la commune, rubrique jeunesse. Club Collège : 10 rue de Guhermont  
Contacts : animateurs au 06 80 40 03 26  
Service Jeunesse au 01 30 88 25 23  
Adhésion : 20€/an (tickets jeunes acceptés)



# Parvis de la mairie : l'option 2 retenue



Invités à se prononcer sur l'aménagement possible du parvis de la mairie, les Arnolphiens ont retenu l'option 2, comportant une assise et une coupure visuelle entre la place et le parking. Une rampe d'accès de part et d'autre de la porte de la mairie a également été retenue pour les personnes à mobilité réduite.

Très majoritairement, les usagers se sont prononcés pour le maintien du double de sens descendant de la rue Eugène Renault, et ce depuis la place du Jeu de Paume.

**Précision :** ce qui avait été présenté comme étant une fontaine est en fait un point d'accès à de l'eau potable pour se rafraîchir.

**Bien évidemment :** ce projet d'aménagement concerne la partie engravillonnée face à la mairie et vient en complément de la réfection achevée du parking du Jeu de Paume.

Les détails de ce projet sont accessibles depuis la rubrique «actualités» du site Internet de la commune : [www.saintarnoultenyvelines.fr](http://www.saintarnoultenyvelines.fr).

## MURS FISSURÉS

# État de catastrophe naturelle



L'été 2018 a été particulièrement sec. Les habitations de certains Arnolphiens ont subi les conséquences du phénomène géologique appelé retrait-gonflement des argiles. Autrement dit, l'argile sèche l'été et se regorge d'eau lors des premières pluies, ce qui modifie le volume du sous-sol, occasionne des mouvements de terrain et engendre des fissures sur les murs des habitations.

Ce phénomène aux conséquences financières coûteuses est pris en charge par les assurances dès lors que l'état de catastrophe naturelle a été reconnu par la préfecture, suite à la demande de reconnaissance formulée par la mairie auprès de l'État.

Afin de solliciter la préfecture, le maire invite les personnes qui auraient constaté des dégâts sur leur habitation, et qui estiment que ces dégâts pourraient avoir été causés par la sécheresse, à lui transmettre un dossier, comportant :

- Une déclaration manuscrite adressée à M. le Maire précisant l'adresse du bâtiment concerné, et les dates d'apparition et d'évolution du phénomène (*ce critère est impératif pour la prise en compte du dossier pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle*)
- Éventuellement des photographies des dommages constatés

En parallèle, les sinistrés doivent impérativement faire une déclaration auprès de leur compagnie d'assurance le plus tôt, et au plus tard 10 jours après la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle au journal officiel, si celui-ci est obtenu.

La mairie transmettra les dossiers des sinistrés à la Préfecture dans le cas où l'état de catastrophe naturelle serait reconnu. Les personnes ayant remis des dossiers en mairie seront informées de l'avancement de la procédure.

## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

# Maison médicale

Afin de permettre la vente au département des Yvelines d'une parcelle de 762 m<sup>2</sup> située à l'intersection de la rue Jean-Moulin et de la rue du Montmidi pour y construire la maison médicale, les élus se sont prononcés en faveur du déclassement de cette surface. Elle est ainsi passée du domaine public pour être intégrée au domaine privé de la commune. Cette opération administrative est nécessaire pour en assurer la vente. Le prix de vente sera fixé par le service des domaines. La maison médicale comportera 14 cabinets, une antenne du Territoire d'Action Départementale et un laboratoire d'analyses médicales.

### Préservation de la coulée verte

Cette parcelle de 762 m<sup>2</sup> destinée à la construction de la maison médicale est adossée à une parcelle communale de 2244m<sup>2</sup>. La plus petite bénéficiera d'une servitude de cour commune sur la plus grande. De ce fait, cette surface de servitude, située sur la coulée verte devient inconstructible et répond à la volonté de la commune de la préserver.

### La gestion déléguée à la commune

Le terrain nécessaire à la construction de la maison médicale sera vendu par la commune au Département, qui assurera également le coût de la construction. Le Département souhaite déléguer à la commune la gestion de la maison médicale. Charge alors à la commune de fixer les loyers et les charges sous la surveillance et le contrôle de conseil départemental, de gérer les baux avec les professionnels de santé ainsi que le recouvrement des loyers impayés et d'assurer l'entretien et la maintenance du bâtiment.

Une gestion actée au travers une convention conclue pour 15 ans et approuvée par le conseil municipal.

# Balayage de la voirie de 16 communes



Le contrat de balayage de la voirie auquel la commune avait adhéré au même titre que 14 autres communes environnantes a été dénoncé par le prestataire. Pour assurer une continuité de service, la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines reprend à son compte le service, en concertation avec 15 autres communes : Ablis, Boinville-le-Gaillard, Bonnelles, Bullion, Clairefontaine-en-Yvelines, La Celle-les-Bordes, Longvilliers, Orsonville, Ponthévrard, Paray-Douville, Prunay-en-Yvelines, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sainte-Mesme et Sonchamp. À cet effet, la commune aura recours à la location d'un engin de balayage et au recrutement d'un agent chauffeur poids-lourd. Les frais seront répartis entre les différentes communes en fonction du linéaire de voirie parcouru et du tonnage collecté sur chacune d'elles.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du conseil municipal sur le site Internet de la commune à la rubrique «Vie Municipale».

# En bref...

## AIRE D'ACCUEIL

# Gens du voyage

Certaines personnes s'étonnent de constater l'installation depuis plusieurs mois de gens du voyage rue de Nuisement, à proximité du complexe sportif.

La gestion de ces personnes sur notre territoire est de la compétence de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. À ce titre, elle gère l'aire d'accueil située en sortie de la commune, sur la RD 988 en direction d'Ablis. Aire fermée à la suite de dégradations des installations. La communauté d'agglomération envisage la réhabilitation de cette aire d'accueil en 2020. Les gens du voyage retrouveront ainsi un lieu adapté à leur mode de vie.



Les deux agents administratifs en charge de la gestion du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) prêtent une oreille attentive aux Arnolphiens connaissant des difficultés passagères : aide administrative, soutien financier, distribution alimentaire, transport, restauration, téléassistance, goûter, banquet...

L'aide apportée par le CCAS à ses bénéficiaires est rendue possible par l'implication d'une vingtaine de bénévoles, en charge de la distribution alimentaire chaque lundi et jeudi, mais aussi du transport cœur de ville, pour conduire les aînés et les personnes à mobilité réduite dans les commerces de proximité ou se rendre à la médiathèque.

Pour assurer la pérennité de ces services, le CCAS recherche régulièrement de nouveaux bénévoles ayant quelques heures à offrir de leur temps au profit des familles Arnolphiennes ayant besoin d'aide. Le portrait type du bénévole est un retraité, avec une quasi parité homme-femme.

**Vous souhaitez consacrer quelques heures aux actions du CCAS ?**  
**Vous souhaitez faire don de mobiliers ou d'électroménagers ?**  
**Contactez le CCAS au 01 30 88 25 20**

## Les Édition du Ver à Soie vous invite à semer les livres



Nichée aux Essarts le Roi, la maison d'Édition du Ver à Soie, présente quelques particularités bien spécifiques, la rendant unique dans le monde de l'édition.

### Ligne éditoriale :

Seuls sont édités les ouvrages consacrés au déplacement et au mouvement, qu'ils soient motivés par le voyage ou l'exil.

### Un catalogue "au poids"

En fonction de votre appétit à dévorer les livres, ceux-ci sont répertoriés par le nombre de caractères qu'ils renferment. Il faut compter 50 000 signes maximum pour les nouvelles, à 200 000 et plus pour les romans, avec une pesée intermédiaire de 100 000 caractères. Il y en a pour tous les goûts.

### Des livres à planter

Caractéristique unique au monde et protégé par un brevet auprès de l'INPI\*, le Ver à Soie possède une collection de poèmes et de recettes à planter. Comprenez qu'il vous est possible de planter les pages du recueil en pleine terre pour faire germer carottes, salades, coquelicots, myosotis et autres fleurs des champs. Ces livres faits mains sont imprimés sur du papier à

ensemencer. Ils sont conçus comme de petits exercices de soins littéraires à offrir ou à s'offrir pour poétiser ses peines, les planter et regarder fleurir ses solutions. À l'occasion du Salon du Livre, Virginie Symaniec nous présentera ces ouvrages à planter, bien sûr ; mais aussi des romans et des livres jeunesse, mais rien que des ouvrages qui vous feront voyager. Il en est ainsi notamment du dernier roman édité le 24 juin, intitulé "Il quitte la nuit sans lune ni étoiles" de Jean-Michel Vignolle. Il s'agit de l'histoire d'un Don Quichotte landais, dont les aventures l'opposent aux moulins à vent landais, aux géants landais ainsi qu'aux mauvaises fées landaises, sans omettre les pèlerins croisés sur le chemin de Compostelle. A découvrir.

3<sup>e</sup> Salon du livre - Dimanche 22 septembre 2019 - 10 h à 18 h - Colombier - Entrée libre

\*INPI : Institut National de la Protection Industrielle.



## TL : Conseil en management



Après 33 années professionnelles à différentes fonctions au sein d'un grand groupe américain, dont la dernière à la fonction de responsable qualité France, Thierry Lorber a acquis une multitude de compétences en amélioration des performances des activités, liée à la vente, aux services, à la santé et à la sécurité au travail, aux relations avec le personnel et leurs représentants. Un savoir-faire qu'il est prêt à partager. "Mon idée dans la création de ma société est de faire profiter de mon expérience les PME, PMI et les associations pour les aider à être dans la légalité vis à vis de leurs obligations, (document unique, Équipements de Protection Individuelle, ...) ainsi que dans leur quotidien (gestion des process et procédures, ...) tout en gardant pour objectif le client final, les bonnes relations avec le personnel et leurs représentants."

Thierry Lorber - Tél.: 06 82 34 57 23 - [contact@thierrylorber.fr](mailto:contact@thierrylorber.fr)

## Conseillère en immobilier

22 années professionnelles dans la grande distribution ont mis à mal le sens de l'écoute et l'attention qu'Emmanuelle Olaïzola porte aux autres. Pour retrouver ces valeurs, la jeune femme s'est reconvertie dans l'immobilier, avec le statut d'indépendante. Elle s'appuie néanmoins sur les outils de prospection et de communication du groupe SAFTI. "Arnolphiennne depuis 18 ans, je connais très bien mon secteur comprenant Saint-Arnoult-en-Yvelines, Ponthévrard et les communes environnantes. Ma volonté est sincèrement de trouver le bien convoité par mes clients. Pour cela, je m'appuie aussi sur mes contacts de proximité. Je rétrocède même un pourcentage de mes honoraires à tout informateur qui me permet de réaliser une vente", détaille la conseillère en immobilier.

Emmanuelle Olaïzola - 06 63 11 04 67 - [emmanuelle.olaizola@safiti.fr](mailto:emmanuelle.olaizola@safiti.fr)



## La farine passe au bio



La farine bio est mise en œuvre depuis quelques mois par Audrey et Quentin, mais depuis le mois de mai, la gamme des pains typiques s'est élargie à l'Autre Boulangerie. Ainsi les huches offrent le pain sarrasin, le pain à la farine de châtaigne, le pain petit-épeautre faible en gluten, le pain de campagne aux 6 céréales et le pain complet, tous pétris à la farine Bio cultivée en France et au levain bio fabriqué sur place.

L'Autre Boulangerie  
49 rue Charles-de-Gaulle  
01 30 41 20 49

## Trop sollicités, les sapeurs-pompiers facturent certaines interventions



Le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) des Yvelines a vu son activité de secours aux personnes passer de 91 124 interventions en 2016 à 103 757 en 2018. "Cet accroissement d'activité est consécutif à la désertification médicale, à une politique de maintien à domicile et des soins hospitaliers de plus en plus ambulatoires, à la multiplication des interventions à caractère social, que les réseaux de proximité ne parviennent plus à traiter, ainsi qu'à l'organisation même de l'offre de soin et l'implication des transporteurs sanitaires privés à ce dispositif", constate Alexandre Joly, président du conseil d'administration du Sdis des Yvelines.

Cet accroissement d'interventions des sapeurs pompiers pèse aujourd'hui sur la structure budgétaire et

opérationnelle du Sdis des Yvelines et impose à l'établissement public de prendre des mesures de régulation, afin de garantir sa capacité à répondre aux secours d'urgence, dans le domaine des incendies et autres accidents de toute nature.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, les opérations dites de "relevage de personnes" non suivies de transport, réalisées dans les établissements sociaux et médico-sociaux se verront tarifier au montant forfaitaire de 377 € par intervention, afin d'inciter ces structures à adapter leur organisation pour prendre en charge ces opérations de relevage de personnes. Une mesure devenue indispensable pour recentrer l'activité du Sdis sur son cœur de métier, à savoir le secours d'urgence.

## En bref...

### Linky suite... et fin

L'action tentée en justice par la mairie pour interdire le déploiement des compteurs Linky sur le territoire de la commune a été déboutée le 27 décembre 2018. Le tribunal administratif de Versailles a estimé que la commune n'avait pas compétence en la matière. Devant le peu de chance d'obtenir gain de cause en appel et devant le coût de la procédure, la commune ne poursuit donc pas l'action.

La pose des compteurs Linky devrait reprendre en novembre 2019. Il n'y aura pas de coût d'installation pour les Arnolphiens.

### Tickets Jeunes



- Pour les familles ayant bénéficié des tickets jeunes en 2018, inutile d'en renouveler la demande, ils sont d'ores et déjà disponibles sans rendez-vous à l'accueil de la mairie pour la saison 2019 - 2020.

- Pour une première inscription à cette aide financière accordée par la commune pour l'adhésion d'un enfant de moins de 21 ans à une association arnolphiennne adhérente au dispositif, rendez-vous à l'adresse [ticketsjeunes.say78.fr](http://ticketsjeunes.say78.fr).

Cette démarche est valable pour toute nouvelle inscription, notamment pour un nouvel enfant au sein d'une famille déjà bénéficiaire. Rappel : les tickets sont remis sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de pièce d'identité de l'enfant concerné ou le livret de famille.

Autres démarches en ligne : Vérifier son inscription sur la liste électorale et le cas échéant s'y inscrire : [election.say78.fr](http://election.say78.fr)

Suivre son dossier d'urbanisme déposé en mairie : [urba.say78.fr](http://urba.say78.fr)

Ouverture temporaire d'un débit de boissons pour les associations : [debit-boissons.say78.fr](http://debit-boissons.say78.fr)

# Les travaux en ville



D'ici quelques jours, l'entrée de la mairie sera dotée d'un interphone et d'un déverrouillage électrique de sa porte d'entrée. Les personnes à mobilité réduite bénéficieront de l'aide du personnel municipal pour entrer dans la maison commune.



Le local de la ressourcerie renaît de ses cendres. Après la toiture et les huisseries, l'électricité et le chauffage sont remis à neuf.



La rue de la Mare Jouanne a bénéficié d'un nouvel enrobé.



Comme en mairie, au Cratère, à U express puis prochainement à la médiathèque ainsi qu'à Auchan, un écran d'information est en fonction au gymnase.



Le substrat des parterres de la commune a été changé. Les fleurs ne s'en portent que mieux.



Les travaux de voirie rue de la Croix du Bourg sont terminés. Les riverains disposent dorénavant d'une voie de circulation renouée encadrée par deux caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales.

# Tribunes politiques

## Majorité municipale



Ensemble pour Saint Arnoult

Tiens, les élections approchent, et avec elles, les tracts approximatifs qui tordent la réalité. Mais les spécialistes des fake news locales ont été depuis longtemps repérés par les Arnolphiens.

Pendant ce temps, la majorité travaille. Les grands projets progressent étape par étape. Il y avait bien longtemps que nous n'avions pas vu construire de grands équipements nécessaires à l'attractivité de notre commune. Notre Maire est attentif à réaliser ces travaux à coût maîtrisé. En effet, l'administration arnolphienne a fait un travail considérable pour aller chercher des subventions auprès des partenaires. Des millions d'euros sont investis par le Département, la Région et l'État sur notre commune. Si la majorité municipale ne faisait pas ce travail, cet argent serait dépensé ailleurs.

Après la place du Jeu de Paume, c'est le parvis de la mairie qui est à l'étude pour être complètement refait. Par parvis, la majorité fait référence à cet espace gravillonné devant la mairie où il est difficile de marcher. C'est une nouvelle étape dans la rénovation de notre espace public. Certains demanderont pourquoi cela n'a pas été fait en même temps que la place du Jeu de Paume ? Parce que...

Est-il vraiment nécessaire de tout expliquer ? L'articulation entre le plan de circulation et la place, l'articulation entre la place et l'arrêt de bus, le financement des arrêts de bus par la Région, le financement des voiries par le Département, le lien entre le parvis et l'entrée de la Mairie, le lien entre la porte d'entrée et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Nous pourrions continuer la liste longtemps, tant les enchevêtrements des obligations, des recherches de financement, des logiques esthétiques, de l'organisation des commissions municipales, des règles des marchés publics et de la disponibilité des entreprises, sans oublier les coûts, freinent les ardeurs, contrarient parfois. Mais l'essentiel est d'avancer.

Ensemble pour Saint Arnoult

## Opposition municipale



Dans l'Éclair de juin, notre maire vous annonce la réalisation de plusieurs projets sur lesquels les Arnolphiens nous questionnent quotidiennement.

Nous profitons de cette tribune pour leur répondre :

Nous, élus de l'opposition, ne sommes pas impliqués dans les réunions de travail concernant ces projets et pourtant nous avons été élus par 48,50% de la population. Vive la démocratie de notre maire !

Parfois, nous obtenons des bribes d'information pour les projets des HLM du champ des pommiers, pour la MJCS et pour la maison médicale, mais toujours une fois que les décisions sont prises !

Pourtant, lors des dernières élections municipales, la liste de notre maire avait promis de vous consulter régulièrement, en particulier par l'organisation de réunions de quartiers. Promesses vite oubliées et pourtant ces projets vous concernent !

La réponse systématique de notre maire : « on avance... »... mais sans vous Arnolphiens, et sans nous élus de l'opposition.

Pour payer vos impôts, ils savent où vous trouver !

# État civil

## Nos nouveau-nés

FERREIRA Anaïs,  
le 14/05/2019



PARNOT Naé, le 29/05/2019

## Ils nous ont quittés

BOUVRY Jacqueline, le 30/04/2019

BARBE Jean, le 02/05/2019

LE ROY Huguette, le 09/05/2019

SALENGROS Ginette, le 28/05/2019

# En bref...

## MAIRIE

### Fermeture des services

La mairie sera fermée les samedis du 20 juillet au 17 août inclus. En semaine, les horaires restent inchangés.

Le service urbanisme sera fermé du 6 au 24 août inclus. Il sera toujours possible de déposer vos dossiers d'urbanisme à l'accueil de la mairie.

## LA POSTE

### Horaires d'été

Durant la période estivale, la poste aménage ses horaires durant la période du 15 juillet au 24 août. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.

## OFFRE D'EMPLOI

### L'ADMR recrute

L'ADMR recrute 1 auxiliaire de vie en CDI temps complet.

Adresser votre candidature à Françoise Bochet, association ADMR - 6 rue Louis Genêt - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines ou fbochet.st-arnoult@fede78.admr.org

## MÉDECIN

### Exercer à Saint-Arnoult-en-Yvelines

Vous êtes médecin et recherchez une commune accueillante offrant un cadre de vie agréable à 50 km de Paris avec de nombreux services (écoles, collège, commerces, associations sportives et culturelles). Établissez vous à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

#### Allocation d'une bourse de 24 000 €

Vous êtes interne, la commune vous alloue une bourse mensuelle de 1000 € durant les deux dernières années de votre formation, à condition d'y exercer un minimum de 5 ans.

Contact : CCAS de la commune de 8 h 30 à 12 h 30 du mardi au vendredi en mairie  
01 30 88 25 20 - ccas@say78.fr

# L'agenda

Accédez à l'agenda depuis votre mobile !



## SAMEDI 6 JUILLET

**9 h - 11 h :** Permanence UFC - Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Espace Culturel Victor Hugo, salle Réverie, avenue Henri Grivot.

## DIMANCHE 7 JUILLET

Concours de pêche à l'américaine, équipe de deux pêcheurs, organisé par les Amis de l'Hameçon autour du plan d'eau de l'Aleu.

**7 h :** Inscription sur place  
**9 h - 12 h :** Première manche  
Buvette et restauration ouvertes à tous.

**13 h 30 à 16 h 30 :** Deuxième manche  
Remise des récompenses.

Contact : 06 89 13 91 79.

**14 h à 18 h :** Jardin en fête.

Maison Elsa Triolet-Aragon.

## MARDI 9 JUILLET

**10 h à 11 h 30 :** Cœur de la médiathèque. Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Le mini-bus de la ville vous amène à la médiathèque pour un moment d'échanges avec les bibliothécaires mais aussi pour emprunter des ouvrages. Inscription auprès du CCAS au 01 30 88 25 20.

## MERCREDI 10 JUILLET

**15 h à 17 h :** Atelier "Sculptures dans la nature" pour enfants de 4 à 12 ans  
Assemblage d'une sculpture à partir d'éléments glanés au cours d'une balade dans le parc. Un délicieux goûter clôturera la séance. Tarif : 12 € - Maison Elsa Triolet - Aragon  
www.maison-triolet-aragon.com/ateliers-vacances

## JEUDI 11 JUILLET

**10 h à 11 h 30 :** Biblio Plein Air avec l'équipe de la médiathèque. Parc Arsonneau.

**12 h :** Repas antillais au foyer restaurant. Réservation auprès du CCAS en mairie  
01 30 88 25 20.

## SAMEDI 13 JUILLET

Feu d'artifice au stade.

**19 h :** Restauration sur place par les Amis de l'Hameçon.

**21 h à 21 h 30 :** Distribution de lampions.

**21 h 30 :** Retraite aux flambeaux au départ du stade.

**23 h :** Feu d'artifice et soirée dansante avec disc-jockey.

## JEUDI 18 JUILLET

**10 h à 11 h 30 :** Biblio Plein Air avec l'équipe de la médiathèque. Parc Arsonneau.

## 23 JUILLET AU 15 AOÛT

Fermeture de la médiathèque "Les yeux d'Elsa". Profitez du prêt illimité et des sacs surprises contenant différents supports autour d'un même thème pour une tranche d'âge définie.

## MERCREDI 24 JUILLET

**18 h :** Place de la mairie.

À l'occasion de son Tour d'Île-de-France en 40 jours, France Bleu Radio Paris marquera une étape dans le Sud-Yvelines et plus précisément à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Un rendez-vous avec ses auditeurs est fixé à 18 h place de la mairie.

## SAMEDIS 17 & 24 AOÛT

**10 h à 12 h :** Initiation gratuite au Tai Chi Chuan. Au Colombier. Contact : AATCC : 06 14 28 21 54.

## JEUDI 22 AOÛT

**10 h à 11 h 30 :** Biblio Plein Air avec l'équipe de la médiathèque. Parc Arsonneau.

## MERCREDI 28 AOÛT

**15 h à 17 h :** Atelier "Sculptures dans la nature" pour enfants de 4 à 12 ans. Un délicieux goûter clôturera la séance. Tarif : 12 € - Maison Elsa Triolet - Aragon. www.maison-triolet-aragon.com/ateliers-vacances

## JEUDI 29 AOÛT

**10 h à 11 h 30 :** Biblio Plein Air avec l'équipe de la médiathèque. Parc Arsonneau.

## SAMEDI 7 SEPTEMBRE

**10 h à 12 h :** Portes ouvertes à la halte-garderie Trotte-Menu.

**10 h à 18 h :** Forum des Associations. Complexe sportif.

## DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

**7 h à 9 h :** Inscription pour les «Randos du Bon Saint-Arnoult». Stade.

## VENDREDI 13 SEPTEMBRE

**19 h 30 :** Accueil des nouveaux arrivants et remise des médailles du travail. Au Colombier.

## MARDI 24 SEPTEMBRE

**20 h 30 :** Conseil municipal en mairie. Ouvert à tous.



THÉÂTRE - SAMEDI 16 NOVEMBRE - 20 H 30 - AU CRATÈRE

## "En bas de l'affiche"

Qui n'a pas rêvé de se retrouver au sommet de son art, en haut de l'affiche, applaudi, congraté... bercé par ce doux songe, William, Ophélie et Jazz qui partagent cette passion commune de la comédie s'échinent également à cultiver cet ultime espoir de gloire. En attendant, leur réalité est tout autre, entre désillusion et désespoir. Ils sont en bas de l'affiche. Pour remédier à cette fatalité, William a une solution : monter une pièce originale et drôle. La dernière pièce qu'il vient d'écrire. Là, il en est sûr, ça va cartonner. Il convainc Ophélie et Jazz de le suivre dans cette aventure. Début d'un énorme succès ou d'une énorme galère ? Seront-ils à la hauteur de leurs rêves ? De la peine à la joie, du doute au plaisir... Vertige de la vie, l'essence même de sa beauté.

Tarif plein : 18 € - Tarif réduit : 12 €  
Réservation en mairie 01 30 88 28 89

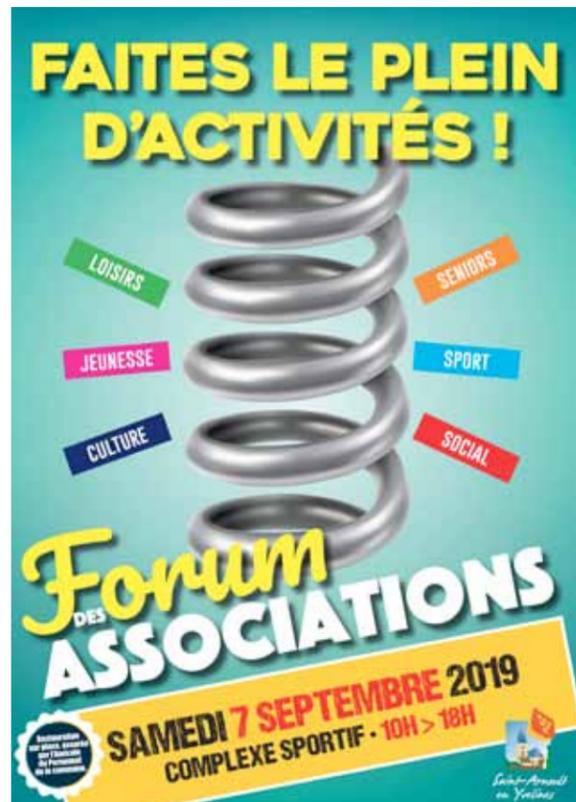
## PRÉVENTION

# Plan canicule

En prévision d'une éventuelle canicule cet été, la commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et les personnes handicapées à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est réalisée par la personne concernée ou son représentant légal. Cette démarche est volontaire.

**Coupon à découper et à faire parvenir au CCAS**  
Mairie - Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
ccas@say78.fr - Tél. 01 30 88 25 20

Nom : ..... Prénom : .....  
Age : ..... Personne handicapée : Oui  Non   
Adresse : .....  
N° de téléphone : .....  
Service intervenant à domicile (le cas échéant) : .....  
Personne à contacter en cas d'urgence (le cas échéant) : .....



MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

DIMANCHE 7 JUILLET  
DE 14 H À 18 H

# Jardin en fête



La Maison Elsa Triolet-Aragon s'associe avec la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines pour proposer un après-midi bucolique et poétique dans le parc du Moulin de Villeneuve. Jardiniers en herbe ou avertis sont invités à participer à des ateliers et des animations autour du jardin.

Ateliers, spectacles, démonstrations, échanges, rencontres sont au programme de cette 6<sup>e</sup> édition de Jardin en fête.

**Au programme :**

- «Feuillage, performance arborée», spectacle musical de la Cie Du O des branches.
- Installation plastique « Jardin parasol » par Cécile Dachary.
- Expérience interactive, musicale et plastique avec «La Boîte» de Barthélémy, Claudius Philimon, Mme Claude Laurent, Christian Moore, Dominique P. et Seb Rendly.
- Déambulations scientifiques dans le parc à la rencontre de la faune et la flore du Moulin par Sorties Nature 78.
- Atelier de confection de vanneries mené par l'association Saulée Vanneries.
- La Médiathèque Les Yeux d'Elsa déploie son «jardin en livres».
- Échanges autour de l'abeille par Benoit Boucher, apiculteur du collectif Alternatiba.
- Croquons le paysage avec Art'Passion.
- Les bénévoles des Jardins partagés nous invitent à jardiner.
- Échanges de paroles et de végétaux proposés par les Jardiniers de France.
- Le Sarment Arnolphien délivre les secrets de la vigne.
- Ressources & Vous nous sensibilise au cours d'un atelier de récup' créative.
- Visites du jardin de sculptures, promenades en barques, etc.

**Entrée libre**

www.maison-triolet-aragon.com/  
jardin-en-fete

# 3<sup>e</sup> Salon Du Livre

Saint-Arnoult-en-Yvelines



*Saint-Arnoult  
en Yvelines*

22 septembre 2019  
*Salle «Le Colombier»*  
10h-18h / Entrée libre

*“La poésie est une plante libre ; elle croît là où on ne la sème pas.  
Le poète n’est pas autre chose que le botaniste patient  
qui gravit les montagnes pour aller la cueillir.”*

*Gustave Flaubert*

ROMAN  
ÉCRIVAINS  
POLAR  
BANDE DESSINÉE  
AUTEURS  
ILLUSTRATEURS  
LIBRAIRIE  
POÉSIE  
ÉDITEURS

De nombreuses  
animations  
sur place pour  
petits et grands !  
Sur réservation  
à la médiathèque

